



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**SONT DÉCLARÉS ADMIS À LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE DANS  
LE SECTEUR DISCIPLINAIRE « ENSEIGNEMENT D'UNE DISCIPLINE NON  
LINGUISTIQUE EN OCCITAN », session 2020**

les candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique,

*sous réserve, pour les enseignants stagiaires de l'enseignement public ou  
titulaires d'un contrat provisoire de l'enseignement privé sous contrat, de  
remplir les conditions réglementaires d'obtention de la certification :  
titularisation ou obtention d'un contrat définitif (cf. article VI de la note de  
service n° 2019-104 du 16 juillet 2019, parue au BO n° 30 du 25 juillet 2019) :*

Direction des  
Examens et concours

DEC 4

Bureau des concours  
enseignants du second degré

MME DULOUT ép. LASSERRE  
MME DUROU

SANDRINE  
CLAIRE

À Bordeaux, le 10 mars 2020

Le président du jury  
M. Jean-Marie SARPOULET